

Commune de VAULX : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
T P	<p>Rivière du Fier</p> <p>La rivière marque la limite communale au Sud du territoire par de larges gorges assez encaissées. Les berges localement affouillées par les eaux sont le plus souvent limitées par des parois marneuses sub-verticales de 10 à 20m de hauteur.</p> <p>La rivière est éloignée de tout secteur urbanisé.</p>	Fort Faible	Gorges	1 2
T G	<p>Thalweg du ruisseau des Courbes</p> <p>Le ruisseau des Courbes marque la limite Est de la commune : il s'écoule dans un large thalweg boisé qui s'encaisse de plus en plus vers l'aval.</p> <p>En aval de la RD14, les berges sont localement affouillées, ce qui peut conduire à une déstabilisation du versant au dessus.</p> <p>Au niveau du pont de la RD14, ces berges ont été confortées par enrochements et des dalles béton.</p>	Fort Fort	Thalweg boisé	3
G	<p>Les Grands Creux</p> <p>Dans ce secteur, le versant boisé situé en rive gauche du ruisseau des Courbes est déstabilisé sur l'ensemble du versant. On observe de nombreuses loupes de glissements (dont certaines font apparaître la molasse), notamment au niveau du sentier qui permet d'accéder au ruisseau à partir du Fond dessous. La richesse des sols en eau et la nature géologique sensible des terrains (dépôts morainiques) ne peut que favoriser le développement de glissements.</p>	Fort	Bois	4
G	<p>Les Grands Creux – les Agotins</p> <p>Au dessus des zones déstabilisées, les terrains (de pentes moins importantes) ne montrent aucun signe de mouvement, même s'ils présentent les mêmes caractéristiques géologiques et hydrologiques.</p>	Faible	Bois	5
H	<p>Entre Mornaz et le Fond Dessus, sous la RD14</p> <p>Une zone humide s'est développée dans le thalweg d'un affluent du ruisseau des Courbes. Elle participe à son alimentation en période d'étiage et sert de zone-tampon lors de crues.</p>	Faible	Prés	6

H	Au Nord-Est de Mornaz Une zone humide s'est implantée sur les berges du ruisseau des Courbes, dans son bassin versant amont ; elle participe à son alimentation en période d'étiage et sert de zone-tampon lors de crues.	Faible	Prés	7
G	Aux abords de Mornaz Certains prés présentent de fortes pentes et les terrains sont localement riches en écoulements. Combinés à la nature « sensible » des sols, ces éléments pourraient favoriser l'apparition de glissements localisés lors de travaux de terrassement mal contrôlés.	Faible	Prés, habitations	8
T	Ruisseau de Vaudrennaz, en aval du pont de la RD44 Au niveau du pont, le ruisseau s'écoule dans un large thalweg boisé ; ses eaux affouillent le pied du versant, le rendant localement déstabilisé (arbres penchés, ancienne loupe de glissement dont une, visible dans un pré en rive gauche au niveau du pont) sur plusieurs dizaines de mètres de hauteur. <i>Cf. Photographies Vaulx-EG1 et OG1</i>	Fort	Thalweg boisé	9
G	Plus le ruisseau descend, plus son lit s'enfonce jusqu'à creuser de profondes gorges étroites dans les terrains molassiques (hauteur supérieure à 10m) au niveau du pont de la RD14, sous la Grande Vigne. <i>Cf. Photographie Vaulx-EGT2</i>	Fort		10
G	Les terrains situés juste au dessus du thalweg puis des gorges peuvent également connaître quelques glissements.	Moyen Faible		11 12
H	A l'Est du chef lieu, sous la RD44, en rive gauche du ruisseau de Vaudrennaz Une zone humide s'est développée sur les pentes du thalweg : elle se compose principalement de phragmites. Le secteur est également affecté de glissements visibles au niveau des arbres.	Faible Fort	Prés	13
H	Les Longiés, les Fontanilles De petites zones humides, souvent installées à l'amont de thalwegs, ont été signalées par la mairie et sont répertoriées sur le Plan Local d'Urbanisme.	Faible	Prés	14

T G	<p>Ruisseau de Lagnat</p> <p>Le ruisseau de Lagnat se caractérise par un petit bassin versant (300 hectares) et une importante dénivellation entre sa source et le Fier (300m), d'où un temps de réaction très rapide après de fortes précipitations.</p> <p>A l'amont du pont de la RD3, le ruisseau s'écoule dans un profond thalweg boisé, parfois très encombré par la végétation. L'affouillement des berges favorise l'apparition de glissements sur les versants.</p> <p>Au niveau du pont, l'enfoncement du lit a mis à nu la roche-mère et de profondes et étroites gorges apparaissent (hautes de 15-20m environ).</p> <p>L'encombrement du lit par la végétation et l'étroitesse des gorges peuvent favoriser la formation d'embâcle, comme celles mai 2001 après un orage, et qui avaient provoqué des inondations sur la commune voisine.</p>	Fort Fort	Thalweg boisé	15
T G	<p>Ruisseau de Merluz, à l'Ouest du territoire communal</p> <p>Seul un tout petit tronçon du cours amont s'écoule sur la commune, au milieu des prés, dans un « large fossé », avant d'emprunter un thalweg boisé qui s'enfonce progressivement.</p>	Fort Fort	Thalweg boisé	16
I	<p>Au chef lieu</p> <p>En dehors des ruisseaux, des phénomènes de ruissellement peuvent se produire au niveau du chef lieu. Voici les derniers événements marquants :</p> <p>En mai 2001, après un important orage localisé sur la commune, une coulée de boues s'était formée au dessus du chef lieu (au dessus de l'église-mairie-école) : provenant des prés en amont (zone marécageuse), elle avait emprunté un champ fraîchement labouré et longé le muret d'une maison puis traversé la route, provoquant sa coupure (plus de 50 cm de gravats, cailloux, terres et divers).</p> <p>Ce phénomène reste cependant très occasionnel et ne s'est pas reproduit. Les effets du ruissellement se sont trouvés aggravés par les pratiques culturales du moment.</p> <p>Une étude du RTM a préconisé depuis la mise en place de 3 bassins de rétention, dont l'un a été construit au dessus de l'église : il récupère les eaux issues des prés et arrêtées par une digue en terre située au dessus de la mairie et de l'église.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Vaulx-OGTI</i></p>	Faible	Prés, habitations	17

T G	Au chef lieu Deux petits ruisseaux traversent le chef lieu et canalisent en partie les eaux de ruissellement du versant. Leur lit marqué et affouillé au niveau des berges emprunte thalweg localement déstabilisé.	Fort Fort	Prés, habitations	18
G	Au Sud-Est de Vers les Usses, au dessus de la RD3 Un thalweg à sec présente des signes de glissements (paquets glisses, arbres penchés, ...). Les instabilités semblent très localisées.	Fort	Thalweg boisé	19
G	Entre Frênes dessous et Vers les Usses, au dessus du Creux de Fet Les pentes du versant boisé au dessus de la rive gauche du ruisseau de Vaudrennaz ne présentent pas de signe de glissements. Cependant, elles pourraient en être affectées lors de travaux de terrassement en raison de la nature géologique des terrains et la richesse des écoulements.	Faible	Bois	20
T G	Ruisseau de Vaudrennaz, en amont de la RD44 et ses affluents Le cours amont s'apparente à un petit ruisseau qui circule dans un large thalweg peu profond. Localement, ce dernier est très encombré par une végétation boisée touffue. Dans le Creux de Fet, quelques loupes de glissements et affouillement de berges ont été observés. <i>Cf. Photographie Vaulx-EGT1</i>	Fort Fort	Thalweg boisé, Prés	21
H	A Frênes dessous Une jonchaie s'est développée dans un pré bordant la route à l'entrée du hameau et alimenté à priori par les eaux de ruissellement issues du versant situé au Nord.	Faible	Prés	22

H	A l'Ouest de Frênes dessous Cette zone humide, installée dans une dépression, est alimentée par les eaux de ruissellement en provenance des coteaux voisins de "Sur le Mont" au Nord-Est et "Sur les Bettes" au Sud-Ouest. Plusieurs écoulements d'origines anthropiques confèrent un caractère marécageux à cette zone. En limite Sud, un profond fossé (qui semble alimenté par des eaux en provenance du hameau de Frêne Dessous) longe l'aulnaie vers l'Ouest avant de s'étaler dans le secteur marécageux. Au Nord-Est, entre la jeune peupleraie et la prairie humide, un fossé récent achemine l'eau jusqu'au secteur ouvert. La partie centrale de la zone humide, moins arborée, est fortement imbibée d'eau : c'est le secteur de divagation des écoulements. L'exutoire des eaux, situé en limite Ouest de la zone humide sur la commune voisine, se dirige vers "La Morge". Cette zone humide joue un rôle local important dans le stockage des eaux de ruissellement et dans l'alimentation du ruisseau de "La Morge" <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF Cf. Photographie Vaulx-EH1</i>	Moyen	Bois	23
		Faible		24
H	Autour du Biolley (au Nord-Est, au Nord-Ouest) Deux zones humides se sont développées aux abords de bosquets d'arbres. Elles ont été signalées par la mairie et sont répertoriées sur le Plan Local d'Urbanisme.	Faible	Prés	25
G	Au Nord du Biolley Certains talus herbeux, de plus fortes pentes et d'apparence stabilisée, pourraient être affectés de glissements après de fortes précipitations et des travaux de terrassement mal contrôlés. Ce phénomène est accentué par la présence de nombreux écoulements d'eau et la sensibilité des terrains morainiques qui composent les sols. Aucun glissement actif n'a été relevé.	Faible	Prés	26